

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CORCELLES LES ARTS
SEANCE DU 7 DECEMBRE 2023**

CONVOCATION : 17/11/2023

AFFICHAGE : 17/11/2023

Conseillers en exercice : 11

Présents : 07

L'an Deux Mil Vingt Trois, le Sept Décembre, à 19 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Thierry DUBUISSON, Maire.

Secrétaire de Séance : Mme Dominique OPERON

Etaient présents : MRS. DUBUISSON Thierry. DUBREUIL Jean-François. TAVERNIER Gilles. VADOT Gérald. DUBREUIL Camille. Mme OPERON Dominique.

Absents excusés : Mrs CHOLET Pierre – MINET Aurélien – Melle REVIRON Julie- Mme BESSIERE Stéphanie.

1/ PRIME DITE « POUVOIR D'ACHAT » :

Le Maire,

- **INFORME** que le dossier pour versement au personnel communal de la prime dite prime « pouvoir d'achat » a été adressé au comité social territorial du centre de gestion pour avis. **DONNE** les montants qui devraient être alloués par agent conformément à la réglementation en vigueur.
- Le versement de la prime interviendra dès réception de l'avis favorable de celui-ci et en tout état de cause avant le mois de Juin 2024.
 - o **DECISION : ADOPTE** à l'unanimité.

2/ DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE :

Le Maire,

- **INFORME** qu'un virement de crédit est nécessaire afin de régler les dépenses afférentes :
- **ARTICLE 6411 : - 5 100 € ARTICLE 65311 : + 5 100 €**
 - o **DECISION : ADOPTE** à l'unanimité.

3/ POINT SUR LE DEBUT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

Le Maire,

- **FAIT** le point sur le début des travaux d'assainissement.
- **INFORME** que les dossiers individuels des habitants vont être déposés dans les boîtes aux lettres de chacun. Pour les dossiers manquants, et pour toute information, il conviendra de contacter Mr Guillaume MARC au 06 71 33 96 45 mail : guillaume.marc@beaunecoteetsud.com
Par ailleurs, vous pourrez voir avec les personnes de l'entreprise lorsque celles-ci interviendront dans votre quartier.

4/ QUESTIONS DIVERSES :

- **ENTEND** le devis proposé par la société **COSOLUCE** (proposant les applications informatiques de travail mairie : paie -comptabilité – elections – population – état civil). Ce devis permettant une économie notable par rapport au fournisseur actuel, le conseil municipal accepte ce devis et **MANDATE** son maire en exercice pour la signature de celui-ci et de toutes pièces relatives à cette affaire.
- **ENTEND** la demande faite par des habitants relative à la pose d'un miroir (ceci afin d'éviter des accidents) près d'un virage dangereux. **DIT** que les travaux d'assainissement intervenant désormais rapidement, le virage sera redessiné lors des travaux de réfection de voirie rendu nécessaire par l'arrivée du réseau tout à l'égout.
- **ENTEND** la demande faite par un habitant relative à la stérilisation des chats et au coût pour les habitants. **INVITE** cette personne a se rapprocher des services de la Communauté d'Agglomération **BEAUNE COTE ET SUD** pour présenter sa demande.
- **ENTEND** le montant de la subvention allouée par le Département dans le cadre de l'informatisation de la bibliothèque réalisée cette année soit : **1 352.85 €**
- **ENTEND** la liste mise à jour des personnes pouvant prétendre au repas des aînés 2023, **DONNE** la date de celui-ci soit le **SAMEDI 9 MARS 2024 à 12 h** à la Salle des Fêtes. **ENTEND** le menu retenu.
- **ENTEND** que la date de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire est fixée au samedi 20 janvier 2024 à 11 h à la salle des fêtes.
- **TRAITE** les questions diverses.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Thierry DUBUISSON.